



La lettre d'information des parents d'élèves

ÉCOLES PAUL GAUGUIN



Numéro 6

Septembre
2007

ÉVÈNEMENTS

LA FÊTE DES ÉCOLES DE JUIN 2007 :

Cette année encore, les spectacles des enfants étaient très réussis : comptines et danses en maternelle et chorale géante en élémentaire ! Bravo à tous !
Dès 14h, les stands ont été pris d'assaut. Grand succès pour le concours de gâteaux décorés, le résultat était spectaculaire. Bravo pour l'aspirateur gagnant du concours d'objet roulants décorés. Les gagnants du lâcher de ballons (Enora et Younès) ont pu retirer leur lot.



La fête s'est prolongée en musique, dans la cour de l'école maternelle, avec un repas où tous étaient conviés. Merci à l'équipe organisatrice et à vous tous, parents, pour la réussite de cette fête !



LA BRADERIE :

Cette année la braderie aura lieu le **dimanche 23 septembre** dans les rues autour des écoles.

Pour les ventes à emporter nous aurons besoin de vos talents de pâtisseries ! Les emplacements pour les particuliers et les professionnels sont à réserver au tarif de 1euro/ml.

Renseignements et réservations : 02 99 55 54 91 ou 02 99 55 22 78 aux heures des repas.

LE LOTO :

Grande nouveauté !
L'association des parents d'élèves organise un loto le dimanche 17 février. Il sera animé par «Nono».
Nous comptons sur vous pour venir nombreux à ce premier loto de l'association.

INFOS

La boîte aux lettres de l'association est accolée à celle de l'école élémentaire, n'hésitez pas à nous transmettre vos remarques et suggestions.

Une source d'informations en continue est aussi disponible en ligne sur le site internet de l'association : <http://cpe.paulgauguin.free.fr>
Bonne visite !

Date à retenir :
L'assemblée générale de l'association aura lieu le 25 septembre à l'école élémentaire. A cette occasion aura lieu l'élection du bureau.

EDITORIAL :

Le conseil des parents d'élèves vous souhaite une bonne rentrée en ce début d'année scolaire 2007-2008.

Chaque année, les bénévoles du conseil des parents d'élèves animent plusieurs actions comme la braderie, le carnaval, la fête des écoles...

Grâce à votre présence et votre implication nous pourrions tous ensemble continuer à soutenir financièrement les projets de nos écoles maternelle et élémentaire.

Lors de ces événements, les gâteaux que vous confectionnerez pour la vente nous seront indispensables.

Si l'enseignement est gratuit, les sorties ne le sont pas : il faut trouver des financements pour alléger le coût.

D'avance merci pour votre implication tout au long de l'année.



Optique LECOQ
Stéphanie Lecoq
14, rue Saint Médard
35250 ST AUBIN D'AUBIGNE
02 99 55 43 22



Super U
route de St Médard
35250 ST AUBIN D'AUBIGNE
02 99 55 21 61

IMPRIMERIE de l'Ille
17, rue de Rennes
35830 BETTON
02 99 55 01 20
imprimerie-ille@wanadoo.fr

Récapitulatif du coût total des sorties pour les écoles maternelle et élémentaire, et participation financière de l'association des parents d'élèves :

Ecole élémentaire :

Coût total des projets : 9 607 €

Participation financière de l'association : 2 304 €

Bénéfice de la vente des gâteaux : 493 €

Ecole maternelle :

Coût total des projets : 4 584 €

Participation financière de l'association : 1 296 €

Bénéfice de la vente des gâteaux et photos : 768 €

La nouvelle structure de jeux de l'école maternelle



A ces soutiens s'ajoutent les subventions de la mairie, les financements de l'amicale laïque, les bénéfices des photos de classes et l'apport des parents.

QU'EST-CE QUE LE CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Le conseil s'efforce de poursuivre deux objectifs :

. Être présent dans les structures scolaires et périscolaires afin d'être informé, mais aussi de transmettre le point de vue de parents soucieux de l'intérêt de l'enfant. Notamment avec la participation des parents élus aux trois conseils d'écoles, mais aussi auprès de la municipalité en participant à la commission enseignement (subvention aux écoles...), en participant à la commission cantine scolaire municipale et au comité du centre de loisirs sans hébergement.

. Apporter notre soutien financier à la plupart des activités périscolaires afin d'élargir les possibilités offertes aux enfants à des coûts raisonnables pour les familles, en organisant les diverses manifestations comme la braderie, le carnaval, la fête de l'école...

Toutes ces actions sont possibles grâce à la mobilisation des adhérents, parents, enseignants et partenaires.



Création des élèves de l'école maternelle.

LA RENTRÉE A L'ÉCOLE MATERNELLE, LES PREMIERS PAS VERS L'AUTONOMIE.

La tétine : en petite section la priorité c'est le langage, difficilement compatible avec la tétine.

Le doudou est dans le sac : il saura apaiser le moment de séparation.

Un bisou, un sourire et à plus tard :

ne vous attardez pas. Embrassez-le et sortez de la classe.

Il a le blues c'est normal : c'est une manière d'évacuer la tension sans pouvoir l'exprimer autrement que par des larmes.

Votre enfant sera certainement fatigué par ce nouveau rythme, tenez-en compte.

Les "urgences" : aucun enfant n'échappe aux cortèges des maladies infantiles, prévoyez une solution d'urgence.

Mme Zajac (Directrice école maternelle)
(Extraits de la revue "Parents")

LE CONSEIL D'ÉCOLE :

1. Composition

Le conseil d'école est composé : de Mr le Maire ou de son représentant, des maîtres, des représentants des parents d'élèves ainsi que du délégué départemental de l'éducation nationale ou DDEN (qui fait le lien entre l'école et la mairie lorsque les relations sont tendues, ce qui n'est pas le cas à St Aubin d'Aubin d'Aubigné).

2. Rôle

Le conseil d'école permet le dialogue et l'information entre l'équipe éducative, les représentants des parents et les élus.

Il est donc important que vous votiez en nombre pour vos représentants le vendredi 12 octobre.

3. Périodicité des réunions

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre.

Mme Pierret (Directrice école élémentaire)

Le compte rendu des conseils est affiché à l'école dans les jours qui suivent.